



**René
Moracchini**
Ligue Corse de Football
Page 22

Bertocchini - Espinosa - Sayago

ALERIA 1975

Edmond Simeoni s'exprime...

Les Grands Récits
DCL éditions

Pages 4 & 5

André Flori
Corsica Genealogia
Pages 20 & 21

José Galletti
Maire de Lucciana
Page 6

**AGIR
PLUS**

MIEUX RÉNOVER AVEC NOS SOLUTIONS, GARDEZ VOS ÉCONOMIES AU CHAUD.

Pour réduire votre facture tout en améliorant votre confort : profitez des **Solutions Isolation et Chauffage Performant Agir Plus**



Retrouvez toutes les solutions d'Agir Plus sur **corse-energia.fr**
ou contactez-nous au

 N°Azur **0 810 140 240**

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
L'energia hè un nostru avvenu, tenimula à contu.

A modu Nostru

L'ADECEC da l'indernu à u ghjuvevule

In Corsu si pò ride. L'ADECEC ha fatto a so rientrata di bella maniera in giru à sta tematica, cù un ritrovu organizatu l'astr'eri, in u Cuventu San Francescu di Cervioni. Una tematica scema, ma chì ci hà mustratu torna una volta a richezza di a nostra lingua.

Ci eranu invitati di prima trinca frà i quali Ghjiseppu Turchini, autore di a racolta d'induvinelle à bisticci è parafanfule «Mille Mille» (Edizione Albiana) chì hà ricevutu quist'annu u premiu di u libru corsu, Petrupà de Casabianca, creatore di u «blog» scherzosu «A Piazzetta» è di a seria televisiva «Facciacce», Petru Mari, ghjurnalista chì ci incanta nantu à l'ondu di a Frequenza Mora cù a so cronica famosa «Ma Sai», l'ingeniosa truppa di cumedianti «I Kongoni», Ghjuvanmichele Fraticelli, animatore untu è finu di u «Forum» gratificatru pocu tempu fà da u Premiu «Grossu Minutu», Guidu Cimino è Francescu Berlinghi, pilastri di a compagnia teatrale «U Teatrinu», I Mantini chì facenu u «buzz» cù u «clip» «Ma chi ti pò fà» nantu à a tala è e rete suciale, Hubert Tempête, i Trè Pichji è tant'altri...

Sti maestri di a macagna anu mintuvatu a so andatura, ind'un'imbienza aggradevule assai è cù un sensu di a spartera senza paru.

Ghjacumu Paoli, u Presidente di l'ADECEC, s'hè campu in a so presa di parolla è ci hà campu dinù fendo a presentazione di u novu prughjetu purtatu da u so associu sempre di più dinamicu à prò di a prumuzione è di a pratica linguistica.

Tandu, sò stati messi in lume i travagli di traduzione di u situ Internet «Savoir inutile» di Fabien Maurice chì era soprapiazza per partcipà à sta stonda è per parlà di a so appiega-zione di telefunettu. Hè stata caricata da parechje millaie di persone in a Francia sana è ancu aldila. Propone 4335 cunniscenze è 2 di più ogni ghjornu.

Nantu à a radio «Voce Nustrale» di l'ADECEC, Natalina è Flore ne danu digià unepochi d'esempii cù l'appoghu di l'amicu traduttore Paulu Gandon.

Da qù à pocu, ci sarà un' appiega-zione di i «sapè inderni» in modu nustrale. È di sicuru ne sarà propiu ghjuvevule...



da Roland Frias

A Corsica in Pariggi

La Corse, île des Justes ou île de la «violence» ordinaire ?

Le mercredi 20 août, la municipalité de Ghisonaccia a organisé, à la salle des Fêtes, la projection d'un documentaire qui relate un pan souvent méconnu de l'histoire de notre île : l'action des Corses pour protéger de la déportation des familles de Juifs français ou apatrides. Le document revient sur le rôle de la population qui, dans les villages, a voulu protéger les Juifs traqués par le régime de Vichy. Il montre aussi l'action du corps préfectoral qui, de Bastia à Sartène, avait choisi de fabriquer des papiers officiels pour ces familles juives. Le professeur d'histoire-géographie, Louis Luciani, spécialiste de la Corse pendant la Seconde Guerre mondiale, a relaté, avec talent et compétence, le comportement de ces héros ordinaires qui ont fait de la Corse l'île des Justes.

A l'inverse, lors du match de football entre le Sporting Club de Bastia et le RC Lens, de pseudo-supporters

ont déployé une banderole qui montre qu'il existe encore en Corse un racisme et un fascisme ordinaires avec, pour cibles, les femmes, les journalistes ou les forces de l'ordre. Le football est le réceptacle de toutes les violences, verbales ou physiques, qui symbolisent un fascisme ordinaire. Bastia-Marseille, Bastia-Lens : la radicalité de certains supporters traduit la persistance, en Corse, d'une violence ordinaire.

Notre île est sur la voie d'un développement exemplaire à travers des initiatives que prennent chaque jour des hommes et des femmes attachés à leur terre. Elle doit rester cette «île des Justes» et non pas devenir l'île des haines ordinaires.



Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr

Billet Carton rouge !

«**P**anem et circenses», expression latine, mise en avant par Juvénal (Satires, X, 81), mais qui demeure hélas d'actualité. Les païens du début de notre ère avaient du «gout» pour faire combattre les esclaves dans l'arène et les faire dévorer par les fauves...

Depuis quelques jours, nous constatons avec infinité de tristesse, que des pseudos supporters de notre Sporting, partagent cette passion imbécile pour la cruauté, pour l'instant, j'espère uniquement mentale.

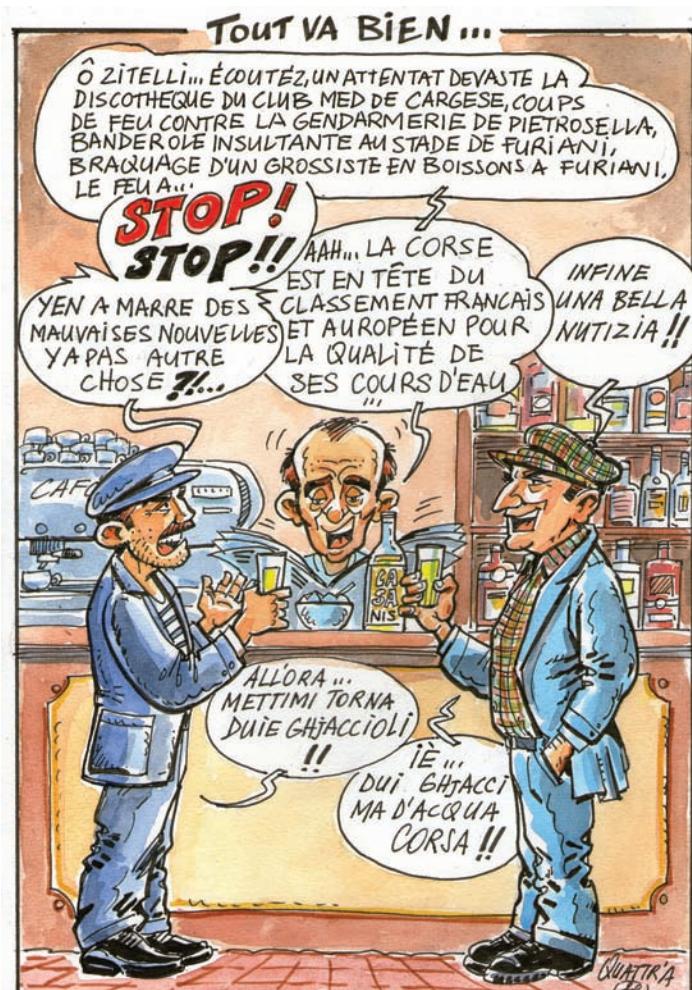
Les banderoles de Furiani, entreront dans une légende, qui n'est ni honorable, ni respectable, je plains autant que je blâme les sinistres auteurs de cette infamie. Dans notre pays, la liberté d'expression, de commentaires, de critiques est totale. Mais, il y a une limite que la conscience humaine interdit de franchir, c'est le respect de l'autre !

Comme d'innombrables élus et responsables politiques, comme Gilles Simeoni, maire de Bastia, comme Joseph Castelli, président du Conseil Général de la Haute-Corse, comme Paul Giacobbi, député, président du Conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Corse, comme tous les autres, je condamne sans réserve cette méthode et son procédé.

Au nom de l'équipe d'ICN Informateur Corse Nouvelle, je tiens à faire part de ma profonde indignation et de l'écoûrement que je ressens face à l'inadmissible agression à l'encontre de notre concœur Hélène Romani. Cette atteinte insupportable à la dignité d'une journaliste et à la liberté de la presse ne doit plus se renouveler.

C'est à juste titre, que le Maire de Bastia, dans son communiqué a su rappeler qu'*«insulter publiquement une femme est particulièrement choquant, à fortiori dans notre société insulaire où les familles et les cercles de solidarité sont étroitement imbriqués.»* et il en appelle ensuite à des relations apaisées, construites sur la tolérance et le respect. Tout est dit !

Paul Aurelli
icn-p.aurelli@orange.fr



Aleria

Évènement fondateur, source d'inspiration ?

Point cardinal de l'histoire de la Corse contemporaine, les évènements d'Aleria furent-ils un coup médiatique ou historique ?

L'an prochain, les évènements d'Aleria fêteront leurs 40 ans. Un évènement qui a laissé des traces dans l'inconscient collectif. Qualifié de fondateur, de tournant historique, 39 ans après que reste-t-il d'un évènement qui, éminemment médiatique, a permis de mettre sur le devant de la scène «le problème corse» ?

Aleria ou la mise en images d'une réalité insulaire

Si on ne conteste pas le rôle de détonateur des évènements d'Aleria, pour autant le «problème corse» est un thème ancien. Aleria est de fait le résultat d'une situation préexistante. Les évènements en effet constituent la mise «en média», l'éclairage d'un contexte qui vit le jour dès le milieu des années 60 sans que l'opinion publique française ne s'en émeuve.

Depuis 1957, la Corse connaît des changements radicaux grâce au Plan d'Action Régional impulsé par l'État. De plus, la décolonisation a provoqué l'arrivée de nombreux Pieds-noirs dans l'île (rapatriés d'Afrique du Nord), ce qui génère certaines tensions, comme d'ailleurs dans l'ensemble de la France. En effet, la SOMIVAC, société d'économie Mixte qui avait pour but de favoriser l'accès aux terrains agricoles de la Plaine Orientale aux Corses favorise l'installation des rapatriés au détriment des Corses. Une situation explosive qui conduit, dans le courant de l'été 1965, dans la plaine de Migliacciaro à l'est de la Corse, à de premières explosions dues à des attentats au plastic. Les maisons récemment aménagées par la SOMIVAC en sont les premières cibles, car elles étaient pour la plupart réservées aux Rapatriés.

En 1965, la Corse est déjà à un tournant. Mais alors pourquoi Aleria ? Alors que les scandales et les mobilisations populaires se succèdent ? Scandale des Boues rouges ! ; création di U Fronte Paesano ; premiers attentats : en 1971, il y a eu 9 attentats dans l'île ; en 1972, 18 ; en 1973, 42 ; en 1974, 111 ; en 1975, 226... Ces crises ne rencontrent hors des médias locaux que peu d'écho. Il faut un temps fort ! Il faut un tournant, une mise en lumière, ce sera Aleria ...

Aleria, un «coup médiatique» ?

Dans un premier temps, les évènements d'Aleria paraissent être un moyen d'attirer la caméra. Les autonomistes, sentant qu'ils n'ont pas toute la place qu'ils souhaitent dans ces mêmes médias, pensent que cet acte fort permettrait une médiatisation certaine.

On ne refera pas le film connu de tous sinon que le 21 août 1975, quelques dizaines d'hommes, entraînés par Edmond Simeoni, occupent la ferme d'un viticulteur d'Aleria d'origine pied-noir sus-



pecté d'être mêlé à un scandale financier. Le leader de l'Action régionaliste Corse (ARC) fait connaître les raisons de ce coup de force en ces termes : «Il s'agit de dévoiler le scandale des vins mettant en cause le propriétaire de la cave et plusieurs de ses amis négociants. Après avoir bénéficié de prêts exorbitants, les responsables des caves vinicoles ont mis sur pied une énorme escroquerie de plusieurs milliards d'anciens francs, au préjudice de petits viticulteurs».

Par la suite, 1200 gendarmes et CRS sont acheminés afin de donner l'assaut avec l'appui de blindés et d'hélicoptères et vider la cave de ses occupants. Avec Aleria, pour la première fois, la Corse s'expose dans ses difficultés sous l'œil des caméras et surtout l'acte est inédit dans une île qui, on le rappelle, fut souvent qualifiée d'*«endormissement»* dans ces mêmes années 60 où sa jeunesse part encore en masse travailler sur le continent.

Les médias sont conviés dès les premiers temps, jusqu'à l'assaut final. Le soir-même, des millions de téléspectateurs voient à la télévision les images de l'assaut et de l'évacuation des deux gendarmes mortellement touchés, ainsi que le départ du commando.

Le lendemain, l'ensemble des quotidiens nationaux consacre ses grands titres à l'évènement, le qualifiant le plus souvent de «tragédie» ou de drame «sanglant». La presse étrangère est au diapason. En cette fin d'été 1975, «Aleria» apparaît bien aux yeux de l'opinion internationale et nationale comme l'un des évènements majeurs de l'actualité.

On pressent que cet évènement sera historique... Au point qu'aujourd'hui, dans l'écriture de l'histoire contemporaine, on évoque un avant et un après Aleria. Mythe ou évènement fondateur, Aleria est en tout cas source d'inspiration. N'importe quel Corse de l'époque, sait ce qu'il faisait au moment de l'assaut...

Nos questions à Edmond Simeoni...

Peut-on, 39 ans après, faire une lecture non univoque de ces événements considérés comme révélateurs du réveil nationalité corse ?

La lecture des 39 années écoulées et la confrontation de cette période avec les occupations génoise et française de la Corse démontrent que le peuple corse qui n'a jamais agressé personne, si on excepte le «débarquement» à l'île de Capraia, a lutté en permanence pour sa liberté et n'a jamais accepté les tutelles étrangères. Aleria, en 1975, est le point d'affrontement, inévitable et moderne, entre le colonialisme français et le nationalisme corse. Aléria est l'élément fondateur de la révolte contemporaine. L'Histoire se perpétue...

Ces événements fondateurs de ce que l'on appelle «le nationalisme corse» s'inscrivent-ils dans une longue chaîne des luttes émancipatrices de la Corse ? Leur singularité ?

Après Pontenovo, en 1769, il y a eu une répression sévère qui se termine vers 1812, période émaillée d'actes de résistance. Puis s'ensuit une période de francisation forcenée, alourdie par les guerres menées par la France, en 1870 et surtout en 1914 ; elles intègrent la Corse à celle-ci et cimentent, dans une véritable loyauté, un attachement insulaire fort. L'île reste silencieuse et se réveille lors de l'agression fasciste de 1940 ; la contestation reprend sur le plan économique et fiscal dès la fin des années 50 ; elle devient politique dès 1960 (affaire de l'Argentella) et cette évolution se renforce ensuite pour ne jamais cesser jusqu'à ce jour. Depuis cette date, le peuple corse multiplie les actes de résistance, diversifiés sur les plans légal et clandestin. L'affirmation nationale est désormais enracinée. La singularité réside dans le fait que cette lutte, progressiste, tardive et surprenante pour les observateurs extérieurs, se déroule longtemps après la fin de la décolonisation générale ; qu'elle est insulaire, que les Corses n'ont pas d'hinterland et, pour l'heure, pas de soutien officiel aux Nations Unies. La force naît de la durée de la résistance. La victoire idéologique est aujourd'hui évidente ; elle sera demain politique.

Les événements d'Aleria sont-ils rentrés dans la grande histoire ? Quelle perception en avez-vous eu à l'époque ? Et aujourd'hui ?

Je ne sais pas s'ils sont rentrés dans la grande histoire ; à cette époque, nous avions la volonté forte de libérer notre Pays de la tutelle coloniale dont la perception populaire a augmenté pendant toutes ces années de difficultés majeures, compte tenu de la disproportion des forces en présence.

Nous vivions un combat inégal où la France qui a oublié qu'il n'y a jamais prescription pour le droit des peuples, a pesé lourdement avec tous ses moyens, et l'emploi huilé des complicités insulaires, entretenues dans le terreau des fraudes, des passe-droits, des illégalités.

Aujourd'hui, je pense qu'il n'y pas d'erreur dans le logiciel de la politique de la France en Corse ; je n'ai pas dit des peuples de France. Le colonialisme est consubstantiel de son histoire nationale.

Le déni de démocratie de François Hollande et Valls qui refusent à la Corse, à ses élus, des droits élémentaires dans les Pays démocratiques et notamment en Europe, est attristant et révélateur. Ils ne céderont ici que contraints et forcés ; nous nous y employons chaque jour davantage, avec d'autres ; il n'y pas d'autre issue que la liberté du peuple corse conforme à l'Histoire et au droit des peuples à l'autodétermination.

Nous y accèderons, par des mobilisations, sans violence, grâce au débat, par l'élargissement au

peuple, à la société civile à toutes les forces progressistes de l'île et de la diaspora, aux élus, d'une plateforme de lutte contre les refus de l'Etat et pour la préparation de l'avenir, apaisé, plus prospère et plus juste de cette terre.

On s'accorde désormais de tous bords à reconnaître qu'il y a un avant et un après Aleria dans la lecture que l'on fait de l'histoire de l'île : une satisfaction ?

Nous ne tisons avec les autres militants, de toutes les organisations, aucune gloriole d'Aleria. Seuls demeurent les acquis importants qui sont communs et le chemin, sans doute court mais difficile, à parcourir, pour arracher la liberté.

L'événement est, de fait, le plus connu de l'histoire contemporaine de la Corse. Il fascine d'ailleurs, BD, tee shirt, ouvrages, la demande et l'attente sont fortes : pourquoi ? Que reste-t-il d'Aleria aujourd'hui chez les jeunes générations ?

La Corse vit depuis cinquante ans dans des luttes dures, des souffrances, des deuils, nés aussi d'affrontements fratricides ; elle vit aussi à travers des prisonniers ; elle est souvent en ébullition culturelle et patriotique. La jeunesse est le réceptacle de ce mouvement de la société et elle s'identifie souvent à la lutte d'émancipation nationale et à ses traductions sociétales. Elle espère surtout le développement, des emplois, la formation, la démocratie pour construire la Corse.

Le Riacquistu a redonné à notre culture, à notre langue, un statut moral fort. Mais on ne peut pas promener un regard partisan sur les réalités économiques et sociales. La société se construit avec la vie des gens ordinaires, leurs problèmes majeurs de logement, de vie chère, de précarité, de chômage, de santé, d'environnement... ; elle se construit aussi avec ses élus, les institutions, les syndicats, les associations, les salariés, les fonctionnaires, les forces socio-professionnelles, les Corses de la diaspora...

Comprenez-vous aujourd'hui les interrogations autour de la pose d'une stèle commémorative qualifiée par certains «d'autocélébration» et par d'autres de «glorification de la violence» ?

J'ai parfaitement compris et admis certaines inquiétudes ; je pense que désormais, elles sont apaisées. Aleria n'a pas été le lieu d'une captation partisane, enflammée, ni de la naissance d'un culte, mais le rappel d'un lieu de mémoire, une balise sur le chemin d'émancipation de la Corse ; je suis un partisan actif de la Non violence avec JF Bernardini. Ce procès serait infondé.

Cette commémoration se veut-elle un signal fort envoyé au gouvernement ?

Il n'y a aucun signal envoyé à quiconque.

Face aux blocages institutionnels, même si l'on s'accorde à penser que l'histoire ne se répète pas, la Corse doit-elle redouter les logiques de naguère «d'un autre Aleria» ?

Aleria a eu lieu, il y a trente-neuf ans, dans des conditions politiques et économiques particulières ; aujourd'hui, nous avons épuisé trois Statuts différents, sans véritable résultat majeur comme la reconnaissance du peuple corse, le pouvoir législatif, l'autonomie financière et fiscale notamment ; les prochaines étapes, vitales. La situation économique et sociale s'est dégradée gravement ; la France est dans les pires difficultés politiques ; la riposte sera, à mon avis, plus populaire, plus large, déterminée, avec le souci constant de la non-violence ; les destructions, les affrontements ne font que le jeu du colonialisme. Il faut répondre à l'Etat, par l'intelligence collective, la mobilisation, les solidarités insulaires et internationales. La Corse est adossée au Droit et je n'ai jamais pensé un seul instant qu'elle puisse perdre.

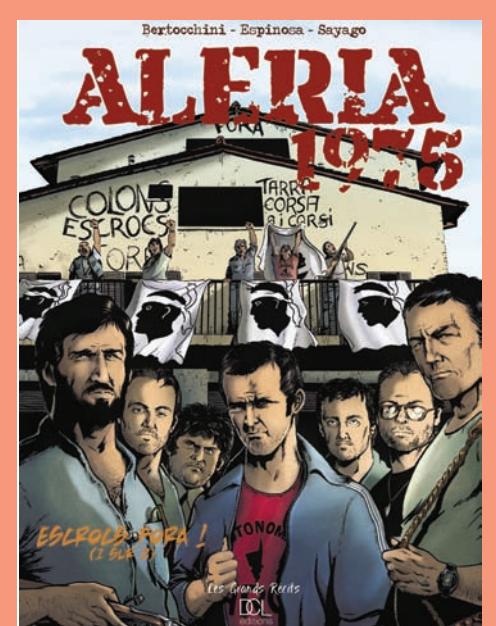
Question pratique la commémoration a générée, vous l'avez dit, des frais importants, comment peut-on concourir à aider et relayer cette initiative ?

Nous avons engagé environ 40.000 euros et la collecte financière est difficile dans un contexte délicat. Nous n'avons, naturellement, sollicité aucune subvention. Celles et ceux qui pensent que l'initiative est intéressante, et mérite d'être encouragée, peuvent le faire en envoyant un chèque à «Aleria 1975», à l'adresse suivante : «Aleria 1975» 4 Avenue de Paris, 20000 Ajaccio soit à Bernard Pantalacci - BP 1 - 20270 Aleria. Les dons sont anonymes ; la transparence sera totale et publique à la fin de l'opération.

■ Marie Gambini

Le 21 août 1975, menées par Edmond Simeoni, quelques dizaines d'hommes, armés de fusils de chasse, investissent une cave viticole située à Aleria, en Plaine Orientale (Corse). Il s'agit de la cave Deppelle, suspecté d'être mêlé à un scandale financier. Au petit matin, les employés sont mis à la porte sans violence et les militants investissent les lieux. Ils taguent les murs, hissent des drapeaux corses, barricadent les fenêtres et convoquent la presse. Dans la journée, des hommes et des femmes, venus de toute la Corse, grossissent les rangs des contestataires. Le soir venu, le téléphone est coupé. Au moment où l'inquiétude s'installe, des hélicoptères de combat, un navire de guerre, des blindés, 1.200 gendarmes et C.R.S. font route vers Aleria. Un drame est en train de se nouer...

Une bande dessinée scénarisée par Frédéric Bertocchini et dessinée par Michel Espinosa, réalisée à partir de nombreux témoignages collectés auprès de ceux qui ont fait "Aleria", dont certains deviendront par la suite des cadres du F.L.N.C



Economie en liberté

«L'agenda 2010» de l'Allemagne

L'Allemagne a longtemps été considérée comme un pays «malade». Au cours des années 1990, le pays connaissait une croissance inférieure à la moyenne européenne. Depuis, le pays s'est profondément réformé, ce qui lui permet aujourd'hui de récolter le résultat de ses efforts.

L'Allemagne, ou l'ancien «homme malade» de l'Europe

Un des éléments les plus patents de la situation économique dégradée a été l'augmentation continue du chômage depuis les années 1990 qui a atteint 11,7% de la population active en 2005. Les problèmes structurels de l'Allemagne étaient principalement liés à quatre aspects :

1) Rigidité du marché du travail. Le manque de flexibilité en matière de fixation des salaires, la grande difficulté à licencier pour les employeurs, et les contraintes liées aux contrats de travail indéterminés rendaient très difficile d'intégrer toute une partie de la population sur le marché du travail en empêchant l'économie de s'adapter aux fluctuations de l'activité.

2) Evolution disproportionnée des salaires. En effet, les coûts salariaux ont enregistré une hausse très supérieure aux gains de productivité et aux hausses de salaires observés dans les autres pays européens. Dès lors, la compétitivité du pays s'est peu à peu érodée.

3) Prestations de transferts trop généreuses. Les transferts liés à la redistribution étaient des obstacles à la création d'emploi. En effet, les prestations accordées aux chômeurs en termes de montant des allocations chômage et de durée des droits, n'incitaient pas les bénéficiaires de ces prestations à chercher et reprendre un emploi.

4) Poids élevé des prélevements. Afin de financer le niveau élevé des prestations sociales, le niveau des charges fiscales et sociales qui pesaient sur les employés, les employeurs et les contribuables étaient devenu très élevé. Dès lors, l'attractivité de l'Allemagne auprès des investisseurs étrangers s'est dégradée. De plus, le niveau élevé de la fiscalité pesait négativement sur l'investissement des entreprises, brisant ainsi leur développement et donc le potentiel global d'emploi du pays.

L'agenda 2010

Pour répondre à cette situation, des réformes structurelles ont été lancées en 2003 : «l'Agenda 2010». Les axes de réformes s'appliquèrent aux domaines du marché du travail, de la protection sociale et de la fiscalité. L'objectif était d'améliorer les conditions permettant de générer de la croissance économique et de l'emploi, ainsi que de moderniser l'Etat et son fonctionnement.

Les principales réformes renvoient à la réglementation du marché du travail :

- Plus d'incitations à la reprise d'un emploi. L'idée est de développer la responsabilité individuelle des chômeurs en adossant les droits à des devoirs. Ainsi, la durée maximale d'indemnisation chômage a été réduite (passant de 32 à 12 mois, avec certaines exceptions).
- Passage d'un régime d'assurance financée par les cotisations à un système d'assistance financé par l'impôt. En pratique, cela signifie que les allocations chômage pèsent moins sur le travail et plus sur le contribuable. L'aide aux chômeurs en fin de droits est accordée sous conditions de ressources et à condition que le bénéficiaire cherche activement un emploi.
- Assouplissement du régime de protection contre le licenciement. En pratique, s'il est dorénavant plus facile de licencier, il est surtout plus facile de retrouver un emploi car les lourdeurs et les contraintes à l'embauche sont diminuées.

En matière de fiscalité, l'impôt sur le revenu (IR) et l'impôt sur les sociétés (IS) ont sensiblement diminué. Le but est d'améliorer l'attractivité fiscale et réglementaire de l'Allemagne en créant un environnement plus favorable à l'investissement, et donc à la croissance et l'emploi.

L'assurance retraite a évolué pour garantir la pérennité de son fonctionnement, et ainsi faire en sorte que les cotisants d'aujourd'hui puissent compter eux aussi sur une pension lorsque leur retraite sera venue : recul de l'âge légal de départ, évolution des pensions en fonction du rapport entre le nombre de retraités et de cotisants, introduction d'une dose de capitalisation.

En matière d'assurance maladie, le nombre et le montant des prestations remboursées a globalement diminué. Parallèlement, la participation individuelle des patients aux différents frais a augmenté afin d'équilibrer les services offerts en fonction des ressources disponibles et d'entrer dans un système de gestion raisonnée.

Sylvain FONTAN, Economiste (www.leconomiste.eu)

Corsi d'altro : Montpellier

Premier festival du film Corse

Créée en 1896 sous forme de Mutuelle, l'Amicale des Corses de Montpellier figure parmi les doyennes des associations de la ville. Véritable espace d'échanges et de réflexion, précieux outil de promotion et de développement de la culture corse elle accueille toutes les personnes qui s'intéressent à la langue, l'histoire, la culture, la civilisation et la société corse. De nombreux corses et non corses de tous âges participent avec dynamisme à de nombreuses activités. Cette année, en partenariat avec le cinéma Le Diagonal, l'amicale part à la rencontre du cinéma insulaire. Christian Castelli, son président nous en dit davantage.

Du 25 septembre au 6 octobre, se tiendra le premier festival du film corse. Pourquoi ce choix ?

Ce festival s'inscrit dans la logique des statuts de notre amicale pas comme les autres. Nous souhaitons promouvoir la culture corse à travers tous ses aspects et alternons tradition et modernité. Le cinéma constitue un aspect que nous voulons mettre en lumière.

Donc, à Montpellier, les repas « Pulenta-figatelli » n'ont pas l'exclusivité, comme c'était parfois le cas dans les anciennes amicales, un peu partout hors de Corse ?

Effectivement, nous proposons l'île sous tous ses angles. Il y a l'enseignement du corse, du chant polyphonique. Nous proposons aussi des cours de cuisine. Nous ne sommes pas des passivistes et souhaitons montrer ce qu'est la culture corse aujourd'hui, à travers des expositions, des festivals ou des salons, comme celui du livre corse. Cette année, nous avons décidé d'organiser le premier festival du film corse, « Corsica cinéma ».

Comment avez-vous procédé pour établir le programme ?

Tout d'abord, nous nous sommes rapprochés d'un cinéma d'art et essai de la cité. A partir du moment où le responsable était d'accord sur l'idée, nous avons, chacun de notre

côté réfléchi aux films que l'on pouvait projeter. Ensuite, nous avons mis en commun nos choix et avons établi la sélection.

Nous nous sommes aussi rapprochés de la CTC et de la Casa di Lume de Porto Vecchio. Ce dernier contact nous a permis d'affiner notre sélection, surtout pour ce qui est des courts métrages. Le programme comprend donc des films de réalisateurs corses comme Thierry De Peretti, ou non. Je pense notamment à Thierry Duculot, le réalisateur belge, qui partage sa vie entre la Belgique et la Corse et qui avait envie de torde le cou aux idées reçues sur Charleroi sa ville et sur l'île. Autre point important, chaque projection se terminera par une rencontre avec le réalisateur.

Après ce festival, envisagez-vous d'autres rendez-vous ?

Après cet arrêt sur image, l'amicale va proposer d'autres rendez-vous culturels. Il y aura les rencontres culturelles méditerranéennes de Montpellier, le 22 novembre. Elles porteront sur la Méditerranée au temps des Lumières à travers les révoltes corses. A cette occasion, Michel Vergé-Francesco parlera de Paoli. Une iconographie mettra en lumière le Babu di a Patria avec les femmes et notamment la maîtresse commune entre Paoli et Jefferson.

► Michel Maestracci

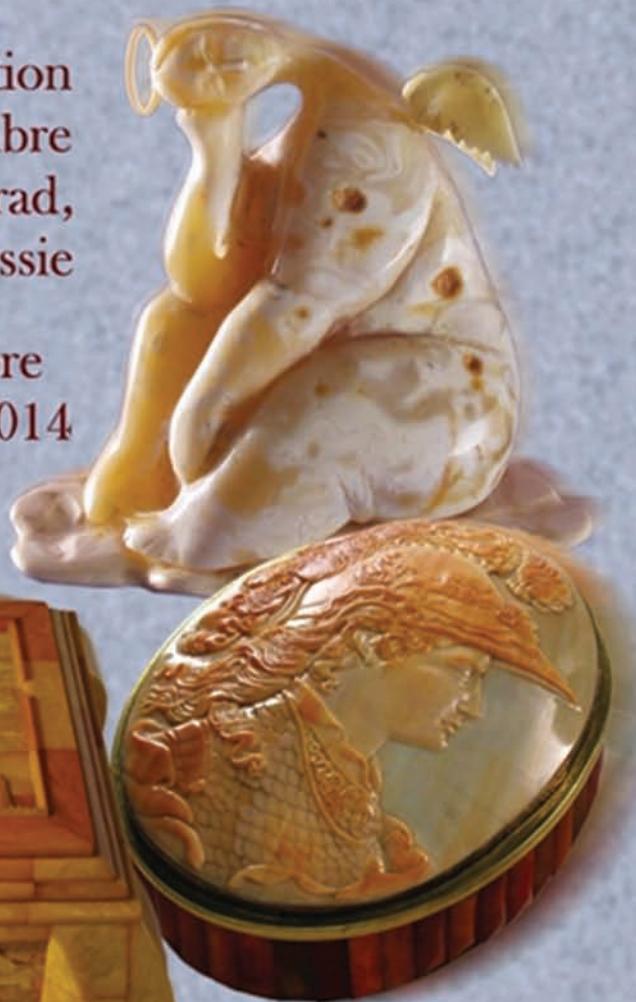
JEU 25 SEPT  19h45 20h 21h30 OUVERTURE LES VOIX(ES) DU PAYSAGE (2012) de Jean Froment Discussion-Débat avec l'auteur MAR 30 SEPT  19h30 AU CUL DU LOUP (2013) de Pierre Duculot Discussion-Débat avec l'auteur	SAM 27 SEPT  18h 18h30 SUIS-JE LE GARDIEN DE MON FRÈRE? (2012) de Frédéric Farrucci, co-écrit par Jérôme Ferrari (Prix Goncourt 2012) 18h30 19h TUTT'IN CASA COMUNA ! (2013) de Michel d'Onofrio LA TERRE BRÛLÉE (2013) de Julien Meynet Discussion-Débat avec Alix Ferraris Président de KVA Diff.	LUN 6 OCT  20h 21h30 LES APACHES (2013) de Thierry de Peretti Discussion-Débat avec l'auteur CLOTURE: Cocktail accessible sur invitation
--	---	---



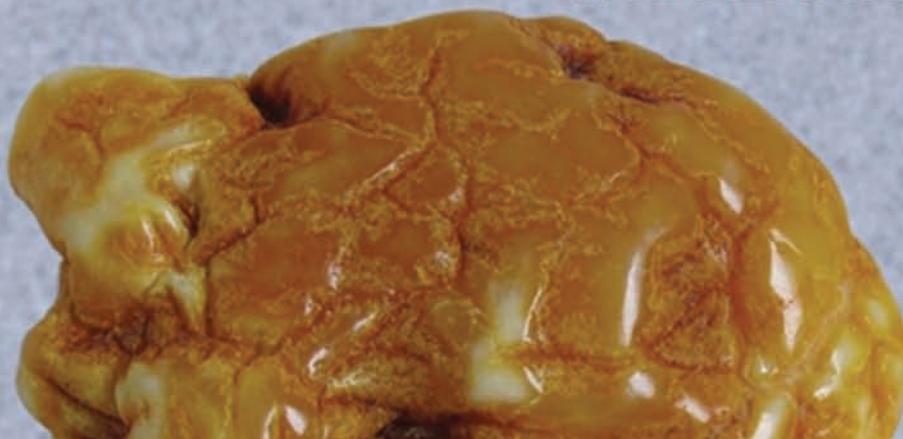
La Côte d'Aambre de la Russie

de la collection
du Musée de l'ambre
de la région de Kaliningrad,
Russie

11 septembre
02 octobre 2014



Dian'Arte Museum
5992, Lido de la Marana - Borgo
billetterie ouverte tous les jours
de 10h à 12h & de 14h à 18h





Innovation
that excites

NOUVEAU NISSAN X-TRAIL

SOYEZ PRÊT À LE SUIVRE.

À PARTIR DE
369 €/MOIS⁽¹⁾
**SANS APPORT
SANS CONDITION**



DISPONIBLE EN 7 PLACES



TOIT PANORAMIQUE
À OUVERTURE ÉLECTRIQUE⁽²⁾



SYSTÈME ALL-MODE 4x4-i⁽²⁾



NISSAN AJACCIO

Z.A. La Caldaniccia
20167 Sarrola-Carcopino
04 95 78 50 18

NISSAN BASTIA

R.N. 193
20600 Furiani
04 95 55 34 00

Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr



Innover autrement. (1) Exemple pour un Nouveau Nissan X-TRAIL Visia dCi 130 neuf en Location Longue Durée sur 49 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. **Modèle présenté :** Nouveau Nissan X-TRAIL Tekna dCi 130 BVM 2WD avec option peinture métallisée à 503 € par mois, en Location Longue Durée sur 49 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. (2) Équipement disponible selon version sauf Visia. Restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac S.A. au capital de 61 000 000 € - 14, avenue du Pavé Neuf - 93160 Noisy le Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres offres, valable du 1^{er} au 30 septembre 2014 chez les Concessionnaires NISSAN participants. (3) Limitées à 100 000 km. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 €, RCS Versailles n° B 699 809 174 - Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron CS 10213 - 78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex.

Consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 4,9 - 5,3. Émissions CO₂ (g/km) : 129 - 139.